

Les Classes à Horaires Aménagés Musique Culture Urbaine permettent à des élèves motivés par les activités musicales de recevoir en complémentarité de leur formation générale scolaire, une formation spécifique.

Pour les élèves entrant en 6ème, motivés par le chant, le rythme, la danse et la création collective. Cette section est ouverte aux élèves désireux de suivre une formation complète inscrite dans le temps scolaire (de la 6ème à la 3ème). Aucun niveau préalable est nécessaire: nous recherchons l'énergie, l'envie et la créativité.

L'inscription doit être un véritable engagement qui exige assiduité et travail supplémentaire régulier.

La famille de l'élève, par son soutien et sa vigilance, est aussi garante du bon déroulement de la formation offerte.

Ce dispositif de l'Éducation nationale est rendu possible grâce à un partenariat entre le collège, le Conseil départemental du Var et la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Le coût de cette formation est intégralement pris en charge par ces structures.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE CULTURE URBAINE

L'enseignement proposé est centré sur les pratiques urbaines :

● Au Conservatoire TPM

- › Danse urbaine
- › Percussions urbaines
- › Chant musique actuelle (la culture urbaine ne se limitant pas au rap)
- › Ateliers trimestriels beatbox, graffiti, slam, atelier d'écriture
- › Création de spectacle et scène ouverte

● Au collège

- › Cours d'éducation musicale, chant choral

Les élèves de la CHAM Culture Urbaine participent aux auditions du Conservatoire TPM.

Les cours propres à l'enseignement spécialisé sont dispensés pendant le temps scolaire, au Conservatoire TPM, site de Toulon, ceci deux après-midis par semaine (lundi et jeudi). Le transport du collège au conservatoire est assuré par les collèges, les parents venant rechercher leur(s) enfant(s) au conservatoire.

3 étapes pour intégrer les Classes à Horaires Aménagés :

- 1 Télécharger le dossier de candidature sur le site internet du Conservatoire Toulon Provence Méditerranée : www.conservatoire-tpm.fr et le retourner **avant le mardi 31 mars 2026** à :
 - › Anne-Charlotte Ricci / acricci@metropoletpm.fr
- 2 Se manifester auprès du collège Django Reinhardt pour lui notifier la candidature de votre enfant. Pour l'éventuelle demande de dérogation de secteur scolaire, rapprochez-vous de la direction de votre école d'origine.
- 3 Se présenter, sur convocation, à la journée de tests pour tous les élèves et au test d'aptitude qui aura lieu pour la Classe à Horaires Aménagés Musique Culture Urbaine, le **samedi 9 mai 2026**, sur le site de Toulon du Conservatoire TPM

- › Un cours collectif de danse
- › Un court entretien de motivation individuel
- › Une chanson préparée (a cappella ou accompagné par un playback)

Nous évaluons le potentiel, la motivation, le rythme et l'engagement.

Informations générales

L'avis d'admission sera prononcé par une commission mixte (Éducation nationale et Conservatoire TPM), au regard de l'étude du dossier scolaire, de l'entretien de motivation et en fonction du nombre de places disponibles au Conservatoire TPM et dans le collège.

L'inspecteur d'académie affecte sur notification les élèves dans le collège concerné. Les familles procèdent elles-mêmes et directement aux formalités d'inscriptions auprès de l'établissement scolaire et du conservatoire.

Le maintien des élèves en CHAM Culture Urbaine est subordonné à l'évaluation conjointe du collège et du Conservatoire TPM.

Renseignements administratifs

● Collège Django Reinhardt

- › CHAM Culture Urbaine de la 6ème à la 3ème
231, rue Jean-Philippe Rameau - 83000 Toulon
Principal : Christophe Garrione
- › Contact : Flavien Raimbault, principal adjoint
ce.0831053u@ac-nice.fr / 04 94 46 97 50

Renseignements pédagogiques

● Conservatoire TPM

- › Michaël Raphard-Sragota, conseiller aux études musique
04 94 93 70 44 / mraphard@metropoletpm.fr